

Différences entre
IPA et d'IDSP ASALEE

Formation

IDSP ASALEE:

pré requis d'une ancienneté de 5 ans IDE
formation interne à la concertation entre
médecin et infirmière (12 jours)
ETP 40h00 non diplômante
Formations protocoles

IPA :

pré requis d'une ancienneté de 3 ans IDE
Admission master
2 ans en faculté de médecine
diplôme d'état grade master

Conditions d'exercice

IDSP ASALEE : en cabinet libéral , en centre de santé , en MSP .

IPA : idem + en service hospitalier

Missions

IDSP ASALEE:

- * suivi des maladies chroniques et ETP selon le protocole
- * dépistage / prévention
- * actions de santé publique
- * prescription des examens biologiques et paracliniques dans le protocole DT2
- * délégation d'actes : prescription et réalisation ECG
prescription , réalisation et interprétation du test au monofilament
prescription et réalisation spirométrie

IPA : * suivi des maladies chroniques et ETP selon la spécialité du cursus

- * dépistage
- * actions de santé publique
- * prescription des examens biologiques et para cliniques
- * recherche
- * orientation et coordination du projet de soin
- * renouvellement et adaptation des thérapeutiques
- * liste actes techniques réalisables sans pm
- * prescription matériel à domicile

Typologie des patients

IDSP Asalée :

DT2

RCVA : maladie coronaire, obésité , HTA...

Dépistage BPCO , asthme et aide au sevrage tabac

Repérage des troubles cognitifs

Dépistage et prévention de l'obésité chez l'enfant

+ ouvert à tout type de patient

**IPA : les mêmes + DT1 + insuffisance respiratoire
chronique + maladies neurodégénératives + épilepsies+
AVC**

+ ouvert à tout type de patient

Compétences

IDSP ASALEE :

collaboration

autonomie dans l'exercice de ses missions en lien avec les protocoles

accompagnement du patient en pluridisciplinarité

formation continue et amélioration des pratiques

gestion et coordination du suivi du patient

IPA :

autonomie dans l'exercice de ses missions

collaboration transversale et hiérarchique

formation et amélioration des pratiques

leadership

Prise de décision éthique dans les situations complexes (soins palliatifs ...)

Conclusion

Beaucoup de similitude dans le travail au quotidien

Différents / complémentaires / possible d'exercer au sein de la même structure

Les principales différences de compétences sont :

- la recherche
- l'examen médical clinique
- la prescription du renouvellement des traitements

A noter :

-Différence de modes d'exercices et de rémunération

-Différence de prise en charge du suivi du patient en fonction du mode d'exercice

*Pas de limite du nombre de cslt pour IPA et ASALEE , on s'adapte aux besoins du patient **mais =>***

**forfait / facturation pour IPA libérale*

**pas de forfait ou facturation pour IDSP ASALEE*